

■ **Autobritt Automobiles SA**, à Genève, rue Viguet 1. Nouvelle société anonyme. Statuts du 01.10.2002. But: importation, achat, vente et location de véhicules automobiles, produits et articles se rattachant à la branche automobile; exploitation d'une station-service et d'un atelier de réparation. Capital-actions: CHF 200'000, entièrement libéré, divisé en 20'000 actions de CHF 10, au porteur. Apport en nature et reprise de biens: selon convention du et inventaire au 01.10.2002, divers biens mobiliers (matériel informatique et de bureau, matériel et machines de garage, meubles), en contrepartie duquel sont remises 20'000 actions de CHF 10, au porteur, le solde étant porté au crédit de l'apporteur. Organe de publication: FOSC. Administration: Thuner Jean-Jacques, de Worb, à Signy-Avenex, président, et Thuner Bernard, de Worb, à Founex, secrétaire, tous deux avec signature individuelle. Réviseur: FIGAS Autogewerbe-Treuhand der Schweiz, à Köniz.
Journal no 10738 du 14.10.2002
(00692698 / CH-660.1.956.002-2)